L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 29 JUIN 1894

PETITES ANNONCES.

PERDU ou égaré—Le certificat No 2145 de dix (10) actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, daté du 6 mars 1891, au nom de H. Legendre Clue, a été perdu ou égaré, application a été faite pour un duplicata. N. O. 22 juin 1894.
22 juin—ven pen 6 sem

DEMANDES D'EMPLOI.

UN bon sommelier demande emploi. Bonnes références. S'adresser 125 rue Toulouse. M Prospert. 27 juin—2t

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront qui paiera le plus haut prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1t

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

W. F. Myers vs International Automatic Machine Co.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 20,354—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans le procédera à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 95 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans la Première District de cette ville, le MERCREDI, 11 Juillet 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, s'savoir :

12 Bank Machines, 2 Investers et 1 City of Paris.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
29 juin—29—6 11 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de constable de la Troisième Cour de Cité. Nouvelle-Orléans, 19 juin 1894. No 6,188—Mme Rose Reynolds vs Cécesie Richardson (Un Vincent).

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS à moi adressé dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée par l'Hon. Wm H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan au plus offrant, VENDREDI, 29 juin 1894, à midi, à mon entrepôt au coin des rues Chestnut et Tchoupitoulas, Troisième District de cette ville, la propriété ci-après décrite—

Un lot d'installations de buvette (bar-room) comprenant un bon comptoir, aussi un lot de meubles de ménage accusé par un inventaire enregistré à mon bureau.
Conditions—Comptant.
L. C. MURPHY, Constable,
Troisième Cour de Cité de la Nlle Orléans.
19 juin—19 24 29

Fred. D. Becker vs. Eugène Dazet.

PREMIÈRE COUR DE CITÉDE LA NOUVELLE-ORLÉANS — No 26,412 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Judge Paris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 6 juillet 1894, à midi, en mon bureau, rue du Camp, entre Lafayette et Girod, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un baril de whiskey.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
W. M. NELSON,
Constable Première cour de Cité de la Nlle-Orléans.
26 juin—26 29—juil. 6

Succession de D. R. Carroll
—vs—
Martha Harris.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS — No 26,502 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Judge Paris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Laharpe, St Charles et Camp, le VENDREDI, 29 juin 1894, à midi, de la propriété décrite ci-après à savoir :

Un piano ayant tabouret, et un lot de meubles de ménage, saisis dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
19 juin—19 26 29 Constable.

Louis Delatour vs G. W. Embrey.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 20,600—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 5 juillet 1894, à midi, à mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues St Charles et Carondelet, de la propriété ci-après décrite—

Un lot de meubles de ménage.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
22 juin—22 27—juil 3 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jas. D. Houston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,596—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Eulalie Elder et Mme Albertine Houston, exécutrices testamentaires de cette succession, ne devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
29 juin—29—juil 4 Greffier.

Succession de George E. Ritmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,458—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pourquelles le compte final présenté par Mme M. T. Gilly, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20juin—20 24 29 Greffier.

Succession de Adolph Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,101—Division A.—Attendu que Frederick Kahn a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres testamentaires en faveur de feu Adolph Marks, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent en connaître de s'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
28 juin—28—juil 3 7 Greffier.

Succession de Dr J. C. Batchelor.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 40,522—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Chas F. Buck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
24 juin—24 28—juillet 3 Greffier.

Succession de Rosamund Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,261—Division C—Attendu que Charles Payne Fenner a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres testamentaires en faveur de feu Rosamund Clark, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent connaître de s'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
24 juin—24 28—3 juil Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

Abbott & Dibell vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,619—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm D. Seymour, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 juin—21 24 30 Greffier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 42,921—Division C—Joseph Wagner vs ses créanciers. Ordre de Cour.—Une réunion des créanciers du pétionnaire Joseph Wagner, soit convoquée ce jour, savoir : Le Lundi 2 juillet 1894, à 11 h. A. M., dans le bureau de Gravier, en cette ville, commencant le JEUDI, 5me jour de juillet 1894, à 11 h. A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne du dit pétitionnaire soient et demeurent suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 28 mai 1894.
Signé : GEORGE H. THEARD, Juge,
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
mai—30—juin 10 19 30

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,624, Division D—John A. Hubbard & Co. vs. leurs Créanciers—Ordre de Cour—Une réunion des créanciers de John A. Hubbard & Co. vs. les insolvables dans cette affaire, soit convoquée et tenue par devant le Juge Soniat Fortier, en son bureau, No 26 rue Carondelet, en cette ville, commencant le VENDREDI, 29me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer, de décider et fixer le temps, lieu et mode de paiement des dettes et des conditions d'après lesquelles les propriétés foncières, dettes et créances dans cette affaire et y rendant vente et vente sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.
Signé : N. H. EIGHTOK,
Juge
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
21 juin—1t

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,765—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En lot de terre, situé dans la Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'ilet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vallette Dry Dock Co., O. B. Vallette, subrogé, vs Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,042—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt de Octave F. Vallette, défendeur dans et à la succession de Mme Octave F. Vallette, née Caroline Darbidge No 39,576 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tout le droit, titre et intérêt dans la propriété décrite ci-après :

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Mississippi, sur ce qui est connu et appelé communément Belleville, et désignés comme lots Nos Neuf et Dix, dans l'ilet No Deux, qui est compris entre les Pataignes (actuellement Chemin Public), Vallette (autrefois Gosselin), Peters et Chestnut, sur un plan de Bernard Pitot, entre propriété dressé par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mars 1847, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire en cette ville, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et ont ensemble trente pieds six pouces de face à la dite rue Vallette (récemment Gosselin) sur cent trente-sept pieds quatre pouces de trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de meubles de maison usagés.

Charles Kummel vs B. H. Peterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,135—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Front, Upper Line et Robert et le fleuve Mississippi, se composant des lots Nos 7, 8 et 9 et mesurant ensemble 50 pieds de front sur la rue Front, comme suit, à savoir : Les lots 8 et 9 mesurent chacun trente pieds de front sur la rue Front et ont toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi et la dite moitié du lot No 7 mesurant quinze pieds de front et demie de face à la rue Front, sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi, le tout au plus amplement ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et particulièrement le bâtiment y élevé, actuellement et le futur accroissement sur le devant de la dite propriété sur le fleuve.

Et ce, le même, propriété que les défendeurs ont acquis de Chas. H. Adams, par acte passé par devant Geo. C. Freret, notaire, le 11 août 1892, et dûment enregistré au bureau de transfert livre No 146, folio 296.

2° Une autre certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Front, Upperline et Robert et le fleuve Mississippi, composée de la moitié du lot No 7 et du lot numéroté et dit lot de l'espace occupé par la vieille Lavée adjacent au lot ci-dessus numéroté et dit et mesurant ensemble cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, commencant à un point cent pieds du coin des rues Front et Upperline et mesurant cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, comprenant une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Front, soixante pieds dix pouces de profondeur et l'autre ligne de côté et cent dix-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de large dans le fond.

Laquelle dite propriété a été acquise par les dits défendeurs en partie de Mme E. Winter par acte de vente passé devant Theo. Guyot, notaire, le 12 septembre 1892 et enregistré au bureau de transfert, livre 143, folio 368 et en partie de Melchior Winter, par acte passé devant Geo. C. Freret, notaire, le 24 janvier 1893 et dûment enregistré au bureau de transfert, livre 148, folio 53.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste, s'il y a, en un ou deux paiements égaux avec des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, garanti par privilège et bien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue pour la partie non payée du prix de son enchère et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les assurances, etc.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21 23 28—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Premier district.

W. H. McLellan vs Fred. Raichle et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène Thalie, Howard et Jacobs, désigné par le numéro deux sur un plan dressé par G. A. Hecker, architecte, daté le 8 avril 1852, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Michael Gernon, un notaire public en cette ville. Le dit lot de terre est composé d'une partie du lot primitif numéro deux, dans l'ilet numéro vingt deux, sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, le 1er avril 1843, déposé au bureau de Adolphe Maunsen, ex-notaire public en cette ville, pour référence et mesure, trente deux pieds de face à la dite rue Howard, sur une profondeur de quatre-vingt seize pieds, sept pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles ensemble avec le tout et en partie les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tes droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient.

Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil—3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, rue St-Charles.

American Homestead Company of New-Orleans
versus
Mme Mary Ellen Linigan, veuve en premières noces de James H. Reynolds, maintenant, femme de Christian E. Painter, et son mari, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,520—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Front, Upper Line et Robert et le fleuve Mississippi, se composant des lots Nos 7, 8 et 9 et mesurant ensemble 50 pieds de front sur la rue Front, comme suit, à savoir : Les lots 8 et 9 mesurent chacun trente pieds de front sur la rue Front et ont toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi et la dite moitié du lot No 7 mesurant quinze pieds de front et demie de face à la rue Front, sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi, le tout au plus amplement ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et particulièrement le bâtiment y élevé, actuellement et le futur accroissement sur le devant de la dite propriété sur le fleuve.

Et ce, le même, propriété que les défendeurs ont acquis de Chas. H. Adams, par acte passé par devant Geo. C. Freret, notaire, le 11 août 1892, et dûment enregistré au bureau de transfert livre No 146, folio 296.

2° Une autre certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Front, Upperline et Robert et le fleuve Mississippi, composée de la moitié du lot No 7 et du lot numéroté et dit de l'espace occupé par la vieille Lavée adjacent au lot ci-dessus numéroté et dit et mesurant ensemble cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, commencant à un point cent pieds du coin des rues Front et Upperline et mesurant cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, comprenant une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Front, soixante pieds dix pouces de profondeur et l'autre ligne de côté et cent dix-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de large dans le fond.

Laquelle dite propriété a été acquise par les dits défendeurs en partie de Mme E. Winter par acte de vente passé devant Theo. Guyot, notaire, le 12 septembre 1892 et enregistré au bureau de transfert, livre 143, folio 368 et en partie de Melchior Winter, par acte passé devant Geo. C. Freret, notaire, le 24 janvier 1893 et dûment enregistré au bureau de transfert, livre 148, folio 53.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste, s'il y a, en un ou deux paiements égaux avec des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, garanti par privilège et bien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue pour la partie non payée du prix de son enchère et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les assurances, etc.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
14 juin—14 21 28—juillet 5 12 17.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence de valeur dans le premier district, faisant face au "Esse Circle", portant le No municipal 253 de l'avenue St-Charles.

La Germania Savings Bank vs Marie B. Manning, femme de Edward T. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,332—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet compris entre le Tivoli Circle maintenant Lee Circle, les rues St-Charles maintenant avenue St-Charles, Delord, maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, cent pieds trois pouces quatre lignes sur les limites inférieures ; cent dix pieds sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Delord, maintenant avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
28 juin—28—6 13 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Eureka Homestead Society vs William J. Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,934. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné sur le plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 13 avril 1859, et déposé en l'étude de Emile Rouzan, notaire public, le quatrième arrondissement, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent et particulièrement le bâtiment y élevé actuellement et le futur accroissement sur le devant de la dite propriété sur le fleuve.

Et ce, le même, propriété que les défendeurs ont acquis de Chas. H. Adams, par acte passé devant Geo. C. Freret, notaire, le 11 août 1892, et dûment enregistré au bureau de transfert livre No 146, folio 296.

2° Une autre certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Front, Upperline et Robert et le fleuve Mississippi, composée de la moitié du lot No 7 et du lot numéroté et dit de l'espace occupé par la vieille Lavée adjacent au lot ci-dessus numéroté et dit et mesurant ensemble cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, commencant à un point cent pieds du coin des rues Front et Upperline et mesurant cent dix neuf pieds de face à la rue Upperline, comprenant une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Front, soixante pieds dix pouces de profondeur et l'autre ligne de côté et cent dix-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes de large dans le fond.

Laquelle dite propriété a été acquise par les dits défendeurs en partie de Mme E. Winter par acte de vente passé devant Theo. Guyot, notaire, le 12 septembre 1892 et enregistré au bureau de transfert, livre 143, folio 368 et en partie de Melchior Winter, par acte passé devant Geo. C. Freret, notaire, le 24 janvier 1893 et dûment enregistré au bureau de transfert, livre 148, folio 53.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste, s'il y a, en un ou deux paiements égaux avec des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, garanti par privilège et bien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue pour la partie non payée du prix de son enchère et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les assurances, etc.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juin—7 14 21 28—5 10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans des propriétés de valeur du Quatrième District

D'une propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Richard Pritchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 18,778.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Eliza Dubois Pritchard veuve de Richard Pritchard en faveur de Mary et Alice Pritchard à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Collège, Ste-Marie, Clairborne et Bons Enfants, dans le carré No 175 ; les dits terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Theo. Pompon, le 5 février 1873, et déposé en cette passe pardevant F. Grima, notaire, le 30 Oct. 1840, et mesurent comme suit : Le terrain No 5 : 24 pieds 7 pouces et quatre lignes de façade rue Ste-Marie, 124' 6", (cent vingt quatre pieds six pouces) de profondeur ; le terrain No 6 : 24 pieds 7 pouces et trois lignes de façade rue Ste-Marie, 124' 6", (cent vingt quatre pieds six pouces) de profondeur ; ensemble 48 pieds 7 pouces et trois lignes de large dans le fond.

Ladite dite propriété a été acquise par les dits défendeurs en partie de Mme E. Winter par acte de vente passé devant Theo. Guyot, notaire, le 12 septembre 1892 et enregistré au bureau de transfert, livre 143, folio 368 et en partie de Melchior Winter, par acte passé devant Geo. C. Freret, notaire, le 24 janvier 1893 et dûment enregistré au bureau de transfert, livre 148, folio 53.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Un tiers en plus comptant, et le reste, s'il y a, en un ou deux paiements égaux avec des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, garanti par privilège et bien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue pour la partie non payée du prix de son enchère et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les assurances, etc.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Richard Pritchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 18,778.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Eliza Dubois Pritchard veuve de Richard Pritchard en faveur de Mary et Alice Pritchard à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Tonnelier, Gravier et l'Allée Commerciale, dans le carré No 160 ; ledit lot mesurant quarante-cinq pieds de front sur la rue Gravier et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant à quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéroté dans le plan de Jacques Tassin, notaire, comme Lots 1 et 6 dans l'ilet No 1, borné par les rue Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 18 mars 1894, lesquels lots mesurent 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une double maison de rapport, composée de deux corps de logis ayant deux chambres et un cabinet de chaque côté. Cuisine avec une chambre à chaque corps de logis, water works, lieux et cuisine, etc., occupant les Nos numérotés 38 et 40 rue Kerlerec. Vendu sujet à l'usufruit qui est établi sur la propriété ci-dessus en faveur de Mme Thompson et son mari Louis Thompson pour et durant la période de leur vie naturelle.

Conditions et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. V. Dejan notaire public, rue du Camp, entre Perdido et Gravier, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—5 12 19 26 juin—3 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice

Au Coin des Rues St-Louis et Roman.

Résidence à Deux Corps de Logis Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse.

Résidence à Deux Corps de Logis Rue Perdido, entre Galvez et Johnson.

Cottage Retiré de la Rue.

Terres dans la Paroisse St-Tammany.

R. B. Kennedy, Exécuteur Testamentaire, et al.
Vs.
John Coyne et als.
No 40,698—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 125 rue de la Commune—MARDI, 3 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de Vente rendu le 11 avril 1894 et signé le 17 avril 1894 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la dite affaire, et ce, ainsi qu'en vertu d'un ordre du même honorable cour, en date du 6 juin 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Roman, Berbligny et Toulouse, le dit terrain est désigné sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 24 juillet 1861 et déposé quelque jour après en l'étude de Jos. Armand, notaire public, le 4 mai 1862. Le dit lot est situé immédiatement derrière le lot No 7 de l'ilet de la rue Louisa et mesure : 6 pieds de plus que ledit lot mentionné ci-dessus dressé par Louis H. Pilié, 43 pieds 4 lignes de face à une allée traversant de la rue du Camp à la rue St Charles, 43 pieds 1 pouce de large sur la ligne du fond sur 52 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage de la dite allée et se trouve immédiatement en arrière de la propriété décrite en premier lieu. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant une batisse en briques à deux étages.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. N. Wolfson, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23 juin—23 30—juillet 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Jacob Von Hoven.

No 38,113—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 29 novembre 1893 et signé le 7 décembre 1893, par l'Hon. N. H. Eightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite :

1° Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Eleanor et State et la ligne de Bloomingdale, désigné comme lot No 3 de l'ilet 47, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Eleanor et formant l'encoignure des dites deux rues.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assume en les taxes de ville et d'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication. 30 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Dry, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John White.

No 42,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 14 rue Carondelet — JEUDI, 12 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 29 novembre 1893 et signé le 7 décembre 1893, par l'Hon. N. H. Eightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite :

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberty, Thalia et Melpomène, désigné par le No 4, sur un plan de J. F. Brandt, daté du 19 avril 1875, et mesure 26 pieds de façade sur la rue Franklin, 38 pieds 9 pouces 6 lignes dans le fond, 64 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, près de la rue Melpomène, et 65 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne.

Ensemble avec toutes les bât